

**RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES**

1. LE MÉTIER

1.1. LA CIBLE PROFESSIONNELLE

Le bachelier professionnel en maintenance des véhicules exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules et, selon l'option, dans les domaines des voitures particulières, des véhicules de transport routier ou des motocycles.

1.2. LE CONTEXTE PROFESSIONNEL

1.2.1. Type d'entreprise

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel peut intervenir :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ;
- dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques ;
- dans les services de maintenance des entreprises de transport ;
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

1.2.2. Place dans l'entreprise

En fonction du statut de la structure qui l'emploie, le (la) titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules exerce ses activités individuellement ou au sein d'une équipe.

1.2.3. Conditions générales d'exercice

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :

- réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- effectuer des diagnostics sur les véhicules ;
- réceptionner et restituer le véhicule ;
- participer à l'organisation de la maintenance.

Réalisée dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service, son action implique un comportement visant des objectifs de qualité dans le travail individuel et au sein de l'équipe.

Dans toutes ses activités, le (la) titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules doit :

- s'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise ;
- s'impliquer dans le système de management « Hygiène – Sécurité – Environnement » en respectant les règles de préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement ;
- respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

Il (elle) intervient plus précisément en fonction de sa formation dans les domaines de la maintenance :

- des voitures particulières ;
- des véhicules de transport routier ;
- des motocycles.

Chacun de ces domaines professionnels correspond à une option du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules.

La maintenance des véhicules est en constante évolution (réglementation, méthodes d'organisation du travail, technologies...), en conséquence le (la) titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules devra être capable d'actualiser régulièrement ses compétences. Il devra intégrer les acquis de sa formation continue dans sa pratique professionnelle.

2. ACTIVITÉS ET TÂCHES PROFESSIONNELLES

Les activités professionnelles décrites ci-après, constituent le référentiel des activités professionnelles du titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules. Les activités sont ensuite déclinées en tâches professionnelles selon le schéma général ci-dessous.

Activités	Tâches professionnelles
1. Maintenance périodique	T1.1 Effectuer les contrôles définis par la procédure
	T1.2 Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux
	T1.3 Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance
2. Diagnostic	T2.1 Confirmer, constater un dysfonctionnement, une anomalie
	T2.2 Identifier les systèmes, les sous-ensembles, les éléments défectueux
	T2.3 Proposer des solutions correctives
3. Maintenance corrective	T3.1 Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments
	T3.2 Régler, paramétrer
4. Réception – Restitution du véhicule	T4.1 Prendre en charge le véhicule
	T4.2 Restituer le véhicule
	T4.3 Proposer une intervention complémentaire ou obligatoire, un service*, un produit*
5. Organisation de la maintenance	T5.1 Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, équipements et outillages
	T5.2 Ouvrir*, compléter l'ordre de réparation. Préparer une estimation, un devis*

**pour l'option motocycles*

Activité A1 : MAINTENANCE PÉRIODIQUE

Tâche T1.1 – Effectuer les contrôles définis par la procédure

1 – Description de la tâche

- Identifier la liste des contrôles
- Effectuer les contrôles
- Signaler les anomalies
- Renseigner les documents de suivi du véhicule

2 – Situation de début

Un véhicule en situation de maintenance périodique

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Les moyens de protection du véhicule
- Le poste de travail adapté
- Les documents de suivi du véhicule
- L'ordre de réparation
- L'outillage
- Les instruments de contrôles

3.2. – Liaisons

- Le client
- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

- L'ordre de réparation
- La procédure de contrôle établie
- Le carnet d'entretien du véhicule
- Les notes et documentations techniques du constructeur
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ La procédure s'applique au véhicule identifié
- ✓ Tous les contrôles sont effectués dans le respect de la procédure
- ✓ Le document de suivi est complété
- ✓ Les anomalies ou manquements à la réglementation sont signalés
- ✓ Les temps impartis sont respectés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie totale



Activité A1 : MAINTENANCE PÉRIODIQUE

Tâche T1.2 – Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux

1 – Description de la tâche

- Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits
- Ajuster les niveaux
- Renseigner les documents de suivi du véhicule

2 – Situation de début

Un véhicule en situation de maintenance périodique

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Les moyens de protection du véhicule
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les documents de suivi du véhicule
- L'ordre de réparation
- L'outillage
- Les instruments de contrôle et de mesure
- Les sous-ensembles, les éléments et produits à remplacer

3.2. – Liaisons

- Le client
- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent, magasin

3.3 – Références et ressources

- La procédure de contrôle établie
- Le carnet d'entretien du véhicule
- Les notes et documentations techniques du constructeur
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ L'intervention est conforme à la procédure
- ✓ Les documents de suivi sont complétés et les anomalies signalées
- ✓ Les temps impartis sont respectés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie totale



Activité A1 : MAINTENANCE PÉRIODIQUE

Tâche T1.3 – Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance

1 – Description de la tâche

- Mettre à jour les indicateurs de maintenance
- Compléter les documents de suivi du véhicule

2 – Situation de début

Un véhicule en situation de maintenance périodique effectuée

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Les moyens de protection du véhicule
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les documents de suivi du véhicule
- L'ordre de réparation
- Les instruments ou bancs de réinitialisation

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

- La procédure de contrôle établie
- Le carnet d'entretien du véhicule
- Les notes et documentations techniques du constructeur
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ La mise à jour est effectuée dans le respect de la procédure
- ✓ Les documents de suivi sont complétés et les anomalies signalées
- ✓ Les temps impartis sont respectés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état et toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie totale



Activité A2 : DIAGNOSTIC

Tâche T2.1 – Confirmer, constater un dysfonctionnement, une anomalie

1 – Description de la tâche

- Réaliser les tests, essais et manipulations
- Constater et confirmer le dysfonctionnement ou l'anomalie.

2 – Situation de début

Un constat ou une plainte du client

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les instruments de mesure et de contrôle
- Les dispositifs et outils d'aide au diagnostic

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent
- Le client

3.3 – Références et ressources

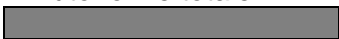
- Les banques de données d'informations et la documentation du constructeur
- La notice d'emploi du véhicule
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les tests, essais et manipulations sont effectués dans le respect des procédures
- ✓ Le dysfonctionnement ou l'anomalie sont confirmés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie totale



Activité A2 : DIAGNOSTIC

Tâche T2.2 – Identifier les systèmes, les sous-ensembles, les éléments défectueux

1 – Description de la tâche

- Identifier les mesures et contrôles à effectuer
- Effectuer les mesures et contrôles liés au dysfonctionnement
- Identifier les systèmes, les sous-ensembles ou éléments défectueux
- Rechercher et signaler les éventuelles conséquences du dysfonctionnement

2 – Situation de début

Un dysfonctionnement confirmé

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les instruments de mesure et de contrôle,
- Les dispositifs et outils d'aide au diagnostic

3.2. – Liaisons

- Les plateformes d'aide au diagnostic des constructeurs ou prestataires généralistes
- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

- L'ordre de réparation
- Les banques de données d'informations et la documentation du constructeur
- L'organigramme de la procédure de diagnostic
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Le choix des mesures et contrôles est pertinent
- ✓ Les mesures et contrôles sont réalisés suivant les procédures
- ✓ Les systèmes, sous-ensembles ou éléments défectueux sont clairement identifiés et repérés
- ✓ Les conséquences du dysfonctionnement sont repérées et signalées
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie partielle

--	--

Activité A2 : DIAGNOSTIC

Tâche T2.3 – Proposer les solutions correctives

1 – Description de la tâche

- Définir les solutions correctives économiquement et techniquement réalisables.
- Hiérarchiser et justifier les propositions de remise en conformité

2 – Situation de début

Un dysfonctionnement confirmé
Les sous-ensembles, les éléments défectueux identifiés

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les banques de données d'informations et la documentation du constructeur

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent
- Le client*
- L'expert*

3.3 – Références et ressources

- L'ordre de réparation
- La liste des sous-ensembles, des éléments défectueux
- Les procédures qualité de l'entreprise

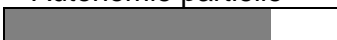
4 – Résultats attendus

- ✓ Les solutions correctives proposées sont :
- techniquement et économiquement réalisables ;
 - hiérarchisées et justifiées.

5 –Autonomie

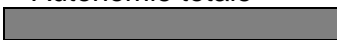
VP, VTR

Autonomie partielle



Moto

Autonomie totale



**pour l'option motorcycles*

Activité A3 : MAINTENANCE CORRECTIVE

Tâche T3.1 – Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments

1 – Description de la tâche

- Déposer les sous-ensembles, les éléments en vue d'une réparation ou d'un remplacement
- Réparer ou remplacer les sous-ensembles, les éléments défectueux
- Reposer les sous-ensembles, les éléments

2 – Situation de début

Un véhicule en maintenance corrective

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- L'outillage standard
- L'outillage spécifique
- Le matériel de levage et de manutention
- Le véhicule
- Les sous-ensembles, les éléments à remplacer
- Les moyens de tri des produits usagés

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

- L'ordre de réparation
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les déposes et reposes des sous-ensembles, des éléments sont effectuées dans le respect des procédures
- ✓ Les sous-ensembles, les éléments sont remis en conformité dans le respect des procédures
- ✓ Les temps impartis sont respectés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie totale



Activité A3 : MAINTENANCE CORRECTIVE

Tâche T3.2 – Régler, paramétrer

1 – Description de la tâche

- Identifier la configuration du véhicule
- Régler, paramétrer

2 – Situation de début

Un contrôle périodique, une dépose/repose, un démontage/remontage, une réparation, un remplacement de systèmes, de sous-ensembles ou d'éléments

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- L'outillage standard
- L'outillage spécifique
- Les outils d'aide au diagnostic, au réglage et de paramétrage
- Le véhicule
- Les systèmes, les sous-ensembles ou les éléments
- Le carnet d'entretien

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent
- Le réseau des concessionnaires et distributeurs

3.3 – Références et ressources

- L'ordre de réparation
- Les procédures de réglage et de paramétrage
- Les banques de données d'informations et la documentation du constructeur
- Les procédures qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les systèmes, les sous-ensembles ou les éléments sont réglés en conformité avec les procédures
- ✓ Les paramétrages sont adaptés au véhicule identifié
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Les temps impartis sont respectés
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie partielle



Activité A4 : RECEPTION-RESTITUTION DU VEHICULE

Tâche T4.1 – Prendre en charge le véhicule

1 – Description de la tâche

- Prendre connaissance de l'ordre de réparation ou de travail
- Identifier le véhicule
- Collecter les données relatives à l'intervention
- Effectuer les contrôles visuels et signaler les défauts
- Protéger le véhicule pour l'intervention prescrite

2 – Situation de début

Un véhicule en situation de maintenance
Un véhicule hybride/électrique consigné
Un véhicule livré et/ou à livrer (neuf, occasion)*

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les protections du véhicule
- L'ordre de réparation
- Les documents de suivi du véhicule
- L'outillage.

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent
- Le client *
- Le transporteur *

3.3 – Références et ressources

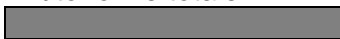
- Les notes techniques, les procédures des constructeurs et/ou de l'entreprise
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Les travaux à réaliser sont clairement identifiés
- ✓ Les contrôles visuels sont réalisés et les défauts sont signalés
- ✓ Toutes les données nécessaires à l'intervention sont collectées
- ✓ Le véhicule est préparé à l'intervention
- ✓ Le véhicule est "décaissé" * et/ou préparé à la livraison**

5 – Autonomie

Autonomie totale



**pour l'option motocycles*

*** pour les options motocycles et VTR*

Activité A4 : RECEPTION-RESTITUTION DU VEHICULE

Tâche T4.2 – Restituer le véhicule

1 – Description de la tâche

- Effectuer les contrôles de sécurité
- Compléter les documents de suivi du véhicule
- Expliquer les travaux effectués au chef d'atelier et au client *
- Renseigner l'ordre de réparation ou de travail

2 – Situation de début

Un véhicule après une intervention de maintenance ou dans le cadre d'une livraison véhicule*
(neuf, occasion)

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les protections du véhicule
- L'ordre de réparation
- Les documents de suivi du véhicule
- Les produits et équipements nécessaires au nettoyage

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent
- Le client *

3.3 – Références et ressources

- Les notes techniques, les procédures des constructeurs et/ou de l'entreprise
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les contrôles de sécurité sont effectués, les éventuelles anomalies sont traitées ou signalées
- ✓ Les travaux effectués sont clairement expliqués
- ✓ Tous les éléments nécessaires à la facturation sont fournis
- ✓ Les documents de suivi du véhicule sont complétés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées

5 – Autonomie

Autonomie totale



**pour l'option motocycles*

Activité A4 : RECEPTION-RESTITUTION DU VEHICULE

Tâche T4.3 – Proposer une intervention complémentaire ou obligatoire, un service*, un produit*

1 – Description de la tâche

- Proposer une intervention complémentaire ou obligatoire, un service*, un produit*

2 – Situation de début

Le véhicule en réception en cours ou en fin d'intervention

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les offres promotionnelles de l'entreprise
- Le véhicule

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent
- Le client*

3.3 – Références et ressources

- L'ordre de réparation
- La réglementation
- La procédure qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ La proposition est correctement formulée et argumentée
- ✓ La procédure qualité de l'entreprise est respectée

5 – Autonomie

Autonomie totale



**pour l'option motocycles*

Activité A5 : ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

Tâche T5.1 – Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, équipements * et outillages

1 – Description de la tâche

- Établir et transmettre au service concerné, la liste des sous-ensembles, éléments et produits nécessaires à l'intervention
- Contrôler la conformité des sous-ensembles, éléments et produits reçus
- S'assurer de la disponibilité des équipements et outillages nécessaires à l'intervention

2 – Situation de début

Un remplacement de sous-ensembles, d'éléments, de produits
Une installation d'équipement ou d'accessoires *

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication de l'entreprise
- La tenue de travail adaptée
- Le véhicule
- Le poste de travail adapté
- Le matériel de levage et de manutention
- L'outillage standard et spécifique
- Les moyens de stockage des pièces remplacées et de tri déchets

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent
- Les partenaires externes de l'entreprise

3.3 – Références et ressources

- L'ordre de réparation
- Les références du véhicule
- La planification des travaux

4 – Résultats attendus

- ✓ La liste des sous-ensembles, éléments, équipements * et produits transmise est juste et exhaustive
- ✓ Les sous-ensembles, éléments, équipements * et produits reçus sont conformes
- ✓ Les équipements et outillages nécessaires sont disponibles et opérationnels
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées

5 – Autonomie

Autonomie totale



** pour l'option VTR et l'option motocycles*

Activité A5 : ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

Tâche T5.2 – Ouvrir *, compléter l'ordre de réparation. Préparer une estimation, un devis*

1 – Description de la tâche

- Ouvrir*, compléter l'ordre de réparation
- Préparer une estimation de travaux
- Préparer un devis d'intervention*

2 – Situation de début

Une intervention en cours ou en projet

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- L'ordre de réparation
- Le barème de temps de travail
- Les références des pièces et produits
- Les outils de saisie des informations
- La documentation du constructeur

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent
- Le réceptionnaire

3.3 – Références et ressources

- L'intervention proposée
- L'identification du client et du véhicule
- La procédure qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ L'ordre de réparation est complété à chaque étape de l'intervention
- ✓ Le temps de travail nécessaire est estimé en liaison avec le barème
- ✓ La liste des pièces et produits est établie
- ✓ Le coût de l'intervention est évalué*
- ✓ La procédure qualité de l'entreprise est respectée

5 – Autonomie

VP, VTR

Autonomie totale

Moto

Autonomie partielle

**pour l'option motocycles*